



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **L'Intersyndicale des orthophonistes demande l'ouverture de négociations salariales de toute urgence ! Appel à la mobilisation le 13 mars 2015**

En février 2013, Mme Touraine écrit : « Afin de tenir compte des compétences requises dans la prise en charge orthophonique des patients, le gouvernement a décidé de porter la formation à 5 ans et de la reconnaître au grade master ». Les orthophonistes hospitaliers attendent les effets de cette reconnaissance au niveau salarial.

L'Intersyndicale des orthophonistes a été reçue plusieurs fois aux Ministères de la Santé et de la Fonction Publique pour exiger une juste revalorisation pour les orthophonistes hospitaliers.

A ce jour, aucune ouverture de négociations salariales n'est envisagée. Même la promesse d'un état des lieux de la situation faite en juillet 2014 n'a pas été honorée.

La seule proposition de la Ministre est le reclassement avec des grilles de salaires à Bac+3 : inacceptable pour une profession dont le niveau de formation est reconnu à Bac+5.

Sans reconnaissance salariale de notre qualification, il n'y aura bientôt plus d'orthophonistes à l'hôpital.

La dégradation de l'offre de soins orthophoniques hospitaliers est inacceptable, pour les patients comme pour les professionnels, avec par exemple pour conséquences l'allongement des délais pour la mise en œuvre des soins, la disparition de lieux de stages pour les étudiants, la dégradation des réseaux ville-hôpital et des parcours de soins...

**La situation ne pourra donc évoluer sans une mobilisation générale.**

**APPEL à la grève le 13 mars 2015**

**Rassemblement devant le Ministère de la Santé le 13 mars 2015 à 11h.**

**Non à la mort programmée de l'orthophonie hospitalière :**

**Agissons avant qu'il ne soit trop tard !**